



## **Programme Respect**

Accessibilité de nos destinations sportives  
aux personnes en situation de handicap

## Table des matières

1.	Le service On Piste by Rossignol et son engagement éco-responsable	3
A.	Présentation du service On Piste by Rossignol	3
B.	On Piste s'engage dans un projet éco-responsable, avec un volet accessibilité	4
2.	Informations techniques	5
A.	Critères et grille de cotation des parcours	5
B.	Sensibilisation et formation du personnel d'accueil	6
A.	Formations obligatoires	6
b.	Formations facultatives, pour aller plus loin	6

## 1. Le service On Piste by Rossignol et son engagement éco-responsable

### A. Présentation du service On Piste by Rossignol

Le service On Piste au sein du Groupe Rossignol, a pour mission d'accompagner les territoires dans le développement et la promotion de leur destination touristique, à travers les sports outdoor.

Né en 2011, ce service anime à ce jour un réseau de plus 70 destinations touristiques et sportives, autour de 4 sports :

- 40 Stations de Trail en France et en Europe autour du Trail-running, soit plus de 800 parcours gratuits et balisés
- Plus de 200 destinations vélos en France et en Europe autour du VTT, du gravel et du vélo de route, en France (en partenariat avec les sites VTT FFC)
- 15 Stations en France et en Europe autour de la marche nordique, soit plus de 60 parcours gratuits et balisés
- 8 Espaces dédiés au ski de Rando répartis dans les Alpes, les Pyrénées et les Vosges

Toutes ces destinations se sont organisées pour accueillir tout au long de l'année (ou presque !) des touristes et/ou visiteurs sportifs, désireux de découvrir de nouveaux territoires tout en pratiquant leurs sports favoris, et dans le respect des ressources locales.

Ainsi chacune de ces stations proposent :

- des parcours balisés et accessibles gratuitement, pour tous les niveaux
- des services dédiés à l'accueil des sportifs
- des prestataires partenaires pour dormir, manger, louer son matériel
- un agenda de courses et d'événements sportifs
- des stages pour s'initier et progresser

Toutes les informations utiles pour le pratiquant pour sélectionner sa prochaine destination sportive, pour planifier son séjour puis se laisser guider sur les parcours une fois sur place sont rassemblées sur le site web onpiste.com et l'appli mobile On Piste.

**Bougez sur les bons spots !**  
*Experience the best spots !*

**Trouvez votre prochain spot**  
*Find your next spot*

**Laissez-vous guider sur le parcours**  
*Let us guide you on the route*

**Relevez nos défis**  
*Take up our challenges*

**Partagez votre expérience**  
*Share your experience*

**onpiste.com**



## B. On Piste s'engage dans un projet éco-responsable, avec un volet accessibilité

Dans le cadre de la mise en place d'un label éco responsable, qui s'inscrit dans le Programme Respect lancé par le Groupe Rossignol, le service On Piste souhaite accompagner ses destinations membres dans une démarche de développement durable, dont l'un des volets est l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Pour l'accompagner dans ce projet, le service On Piste a fait appel à la Fédération Française Handisport (FFH)

Le service souhaite ainsi s'engager à sensibiliser et accompagner ses destinations membres volontaires afin qu'elles proposent des parcours et des services accessibles à tous types de publics.

Concrètement, il s'agit de mettre en œuvre tous les moyens pour faciliter et favoriser la pratique des activités de pleine nature proposées par On Piste (dont principalement : trail, marche nordique, randonnée, VTT), dans ses destinations partenaires, aux personnes en situation de handicap, seuls, avec leurs familles ou avec leurs amis.

Périmètre d'action : **Handicapés physiques et/ou sensoriels (auditif et visuel)**

Philosophie :

### ➤ **Amener le pratiquant à être acteur de son déplacement**

Il est très important que le pratiquant soit au cœur de l'action et en autonomie. A travers notre démarche, notre objectif final (et le plus important pour nous) est que le pratiquant prenne du plaisir à réaliser activement un parcours.

### ➤ **Rendre accessible sans dénaturer**

Afin de limiter l'impact sur l'environnement et rendre le projet facilement applicable par les territoires, nous veillons à limiter le besoin d'aménagements spécifiques sur les parcours.

Méthode :

Afin de permettre au pratiquant d'être acteur de son déplacement, il est essentiel que l'information sur les parcours et plus largement les services proposés par la destination soit complète, adaptée aux attentes de ce public et diffusée largement. Pour cela nous prenons en compte les éléments suivants :

#### **1) PARCOURS**

- Recueillir une information complète sur la nature des parcours, à travers une grille de critères adaptées aux besoins de ce public. Rq : ces informations complémentaires se révèlent également utiles et appréciées pour tous les sportifs !
- Diffuser ces informations de manière lisible et accessible par tous sur la signalétique terrain et sur nos outils digitaux

#### **2) SERVICES**

- Veiller à ce que les services indispensables soient présents
- Identifier les prestataires de services qui accueillent ce public (restaurants, hébergements, accompagnateurs, magasins qui louent des équipements, ...)
- Diffuser ces informations de manière lisible et accessible par tous sur la signalétique terrain et sur nos outils digitaux

#### **3) SENSIBILISATION / FORMATION du personnel d'accueil**

- Proposer aux destinations membres des formations obligatoires et facultatives agréées par la FFH pour connaître les informations de base sur les différents handicaps, les bonnes conduites à tenir et les bonnes pratiques à avoir.

## 2. Informations techniques

### A. Critères et grille de cotation des parcours

Pour permettre au pratiquant en situation de handicap d'évaluer la difficulté d'un parcours, nous lui indiquons les informations suivantes :

#### 1. Les critères liés à la « norme » nationale

A chaque sport correspond une grille de cotations de parcours, le plus souvent partagé à l'échelle nationale :

- Pour les parcours de trail : accord AFNOR AC S52-11.
- Pour les parcours VTT : grille de cotation FFC
- Pour les parcours de randonnée pédestre : grille de cotation FFrando
- Pas de grille nationale pour la marche nordique, nous utilisons donc notre propre grille

Ces grilles s'appuient sur 4 critères :

- La longueur
- Le dénivelé positif (ou négatif selon le sport)
- Le plus grand degré de pente positif (ou négatif selon le sport) sur le parcours
- La technicité du parcours

Pour chacun des critères de la grille d'évaluation, une note est attribuée. La somme de ces notes donne le score total du parcours. Ce score renvoie alors à un niveau de difficulté, associé à une couleur (vert / bleu / rouge / noir).

Si les critères sont utiles pour le pratiquant en situation de handicap, le niveau de difficulté attribué ne tient quant à lui pas compte des spécificités de ce public. C'est pourquoi nous identifions des critères complémentaires, pour lui permettre de mieux juger de sa capacité à pratiquer sur le parcours

#### 2. Des informations non exigées par les normes nationales, mais importantes pour les personnes en situation de handicap, car cela peut impacter fortement la difficulté voire la faisabilité du parcours, en fonction de leur handicap, de leur matériel et de leur condition physique à savoir :

- la largeur de la bande de roulement sur le parcours
- la hauteur et fréquence des obstacles
- la pose de pied / mode de progression

## B. Sensibilisation et formation du personnel d'accueil

Des formations destinées au chargé de projet et au personnel d'accueil de la destination désireuse de s'engager dans cette démarche d'accessibilité seront obligatoires. Celles-ci seront proposées et réalisées par la FFH.

<https://www.formation-handisport.org/>

- a. Formation obligatoire : Les indispensables, pour obtenir les connaissances de bases de l'univers de l'handisport

La formation « Les indispensables » représente le socle commun des connaissances handisport

<https://www.formation-handisport.org/formations-pour-les-particuliers/par-type-de-formation/formation-les-indispensables/>

Cette nouvelle formation, initiée depuis 2019, aborde les contenus fondamentaux permettant de mieux connaître la personne en situation de handicap en vue de la pratique d'une APS et de mieux appréhender la culture de la FFH à travers notamment les apports historiques qui définissent sa singularité.

Formation générale sur les basiques : 14h environ

Cette 1<sup>ère</sup> étape est indispensable pour pouvoir s'engager dans le projet.

- b. Formations facultatives, pour aller plus loin

### Accompagnateur randonnée fédéral

#### **PUBLIC**

Toute personne souhaitant acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur la Randonnée pour un public ayant une déficience physique et/ou sensorielle.

#### **OBJECTIFS**

- Être capable d'accueillir et d'orienter une personne en situation de handicap physique et/ou sensoriel dans sa structure.
- Acquérir les connaissances fondamentales de la randonnée adaptées aux personnes en situation de handicap physique et/ou sensoriel : Singularité, autonomie, accomplissement
- Adapter la pratique au handicap et ne pas systématiser le recours au « transport » privant le sportif de son autonomie

#### **CERTIFICATION**

Contrôle continu durant la formation en présentiel sur les aspects investissement et attitude générale.  
Participation à l'animation d'une journée randonnée (1 jours) organisé par une structure affiliée à la fédération française handisport.

**+ Des besoins complémentaires peuvent être étudiés et répondus par le pôle formation de la fédération française d'handisport.**

**CONTACTS :**

**Alison Lacroix**

**Responsable Service On Piste – Groupe Rossignol**

[alacroix@rossignol.com](mailto:alacroix@rossignol.com)

**Emmanuel BUCHOUD**

**Conseiller technique national-Référent sports de Nature-Directeur sportif randonnée-Référent équipements sportifs**

[e.buchoud@handisport.org](mailto:e.buchoud@handisport.org)